



FOYER RURAL EYGALIÈRES

BP22 – 13810 EYGALIERES – Tél : 07 68 38 11 81
E-mail : foyerruraleygalieres@gmail.com - www.foyer-rural-eygalieres.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION SAISON 2020/21

INDIVIDUEL PASS'SPORT PASS MUSCULATION

Adhérent 1 - N°

NOM : PRENOM : DATE DE NAISSANCE :/...../.....

ADRESSE :

E-mail

Tél Portable : Tél Fixe : Activités :

Adhérent 2 - N°

NOM : PRENOM : DATE DE NAISSANCE :/...../.....

ADRESSE :

Tél Portable : Tél Fixe : Activités :

Adhérent 3 - N°

NOM : PRENOM : DATE DE NAISSANCE :/...../.....

ADRESSE :

Tél Portable : Tél Fixe : Activités :

Personnes à contacter en cas de problème (que l'adhérent soit majeur ou mineur):

1) NOM: PRENOM :

Email : Tél port :

2) NOM: PRENOM :

Email : Tél port :

DETAIL DE VOTRE PAIEMENT

1) Adhésion : 20€ paiement obligatoirement inclus dans la première échéance.

2) Montant de la / des cotisation(s) : + +

3) Montant « Collégien de Provence » à déduire :

=> TOTAL DE € A REGLER A L'INSCRIPTION, répartis ainsi :

à l'inscription : au 1^{er} janvier : au 1^{er} avril :

Merci d'indiquer au dos du/des chèque(s) le nom de(s) l'adhérent(s) ainsi que la ou les activités choisies.

ADHESION

L'adhésion au Foyer Rural est obligatoire et individuelle. Annuelle, elle est payable chaque saison, dès l'inscription.

CERTIFICAT MEDICAL obligatoire, dès L'INSCRIPTION

- Les **nouveaux adhérents** doivent fournir un certificat médical de moins de 3 mois, précisant la mention « Apte à la pratique d'activités sportives »
- Si vous avez été adhérent depuis la saison 2018-2019, et pour la même activité sportive, c'est à dire si le dernier certificat que vous nous avez remis date de moins de 3 ans, il vous suffit de remplir l'attestation santé pour le renouvellement de votre licence FNSMR.
- Pour l'accès à la salle de musculation, le certificat médical doit préciser explicitement « Apte à la pratique du renforcement musculaire »

dossier médical attestation de santé

COTISATION

Le règlement total des activités pour la saison se fait à l'inscription. Il peut être échelonné sur deux ou trois échéances (septembre, 1^{er} janvier et 1^{er} avril) mais avec une remise de tous les chèques à l'inscription. Une inscription « tardive » pourra être acceptée dans la mesure des places disponibles. Le montant total de la cotisation sera ramené au prorata des mois restant à couvrir jusqu'à la fin de la saison. Les chèques Collégien de Provence sont acceptés à l'inscription.

DROIT A L'IMAGE

dans le cadre de sa communication, le Foyer Rural pourra être amené à prendre des photos de vous ou de votre enfant et de les publier sur son site, sa page Facebook, des affiches, ou sur tout autre support...

J'autorise Je n'autorise pas

REGLEMENT INTERIEUR DU FOYER RURAL D'EYGALIÈRES

Je reconnais avoir bien pris connaissance du règlement intérieur du Foyer Rural d'Eygalières et je m'engage à en respecter toutes les clauses.

TOUT DOSSIER D'INSCRIPTION MAL COMPLÉTÉ ET/OU INCOMPLÈT SERA REFUSÉ

Fait à, le

Signature de l'adhérent ou de ses parents pour les mineurs, précédée de la mention « Lu et approuvé »



FOYER RURAL EYGALIÈRES

Association d'animation et de développement du milieu rural

BP 22 – 13810 EYGALIÈRES

foyruraleygalieres@gmail.com

Tél : 07 68 38 11 81